

Soisy-sous-Montmorency, Le 19 Mars 2009

Direction Générale des Services  
PG/NS

**A l'attention des Membres du**  
**Conseil de Communauté**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil de Communauté qui aura lieu le :

**Mercredi 25 Mars 2009 à 21 H 00**  
**Salle des Mariages à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

**ADMINISTRATION GENERALE :**

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du procès verbal de la séance du 11 Février 2009
3. Compte rendu des décisions prises par le Président

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

4. Mission Intercommunale Jeunesse (MIJ) : Octroi de la subvention 2009
5. Association Mission Locale Seinoise : Octroi de la subvention 2009

**AFFAIRES CULTURELLES :**

6. Octroi d'une subvention à la ville de Montmagny pour la manifestation « La Fête Médiévale »
7. LUDOFOLIES : Signature d'une convention de partenariat avec l'Association ATOUT JEUX pour l'année 2009

**VOIRIE ET PARC DE STATIONNEMENT COMMUNAUTAIRE :**

8. Renouvellement du marché de Lutte Anti Graffiti : Lancement d'une procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché de travaux
9. Lutte contre les Graffiti - Demande de subvention de fonctionnement 2009 auprès du Conseil Général du Val d'Oise

**ASSAINISSEMENT :**

10. Vote du Compte Administratif Assainissement 2008 de la communauté
11. Arrêt du compte de gestion 2008 assainissement du Trésorier Principal
12. Affectation du résultat 2008 Assainissement
13. Fixation du montant de la redevance assainissement 2009
14. Vote du Budget Primitif Assainissement 2009

**FINANCES COMMUNAUTAIRES :**

15. Vote du taux de Taxe Professionnelle Unique 2009
16. Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Année 2009

**QUESTIONS DIVERSES**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Le Président,**

**Luc STREHAIANO**

<p><b><u>N.B.</u> : Les pouvoirs sont à votre disposition à la Direction Générale des Services de votre commune.</b></p>
--